

ARILS pour qui, pour quoi, comment...

Sondage envoyé à tous les membres ARILS par le comité ; délai de réponse début janvier 2011.
15 membres ARILS ont répondu à ce questionnaire.

Question 1 : Pensez-vous qu'une association professionnelle pour les ILS soit nécessaire ?

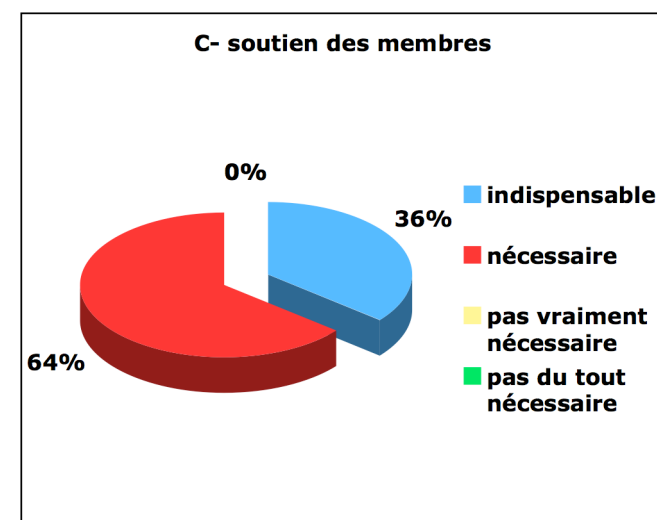
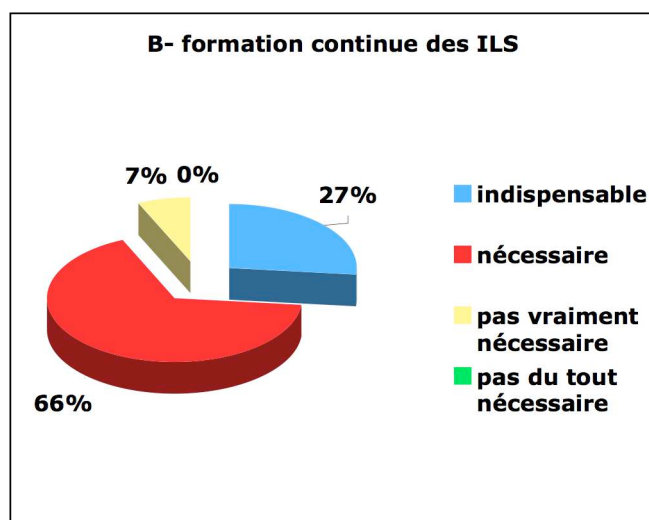
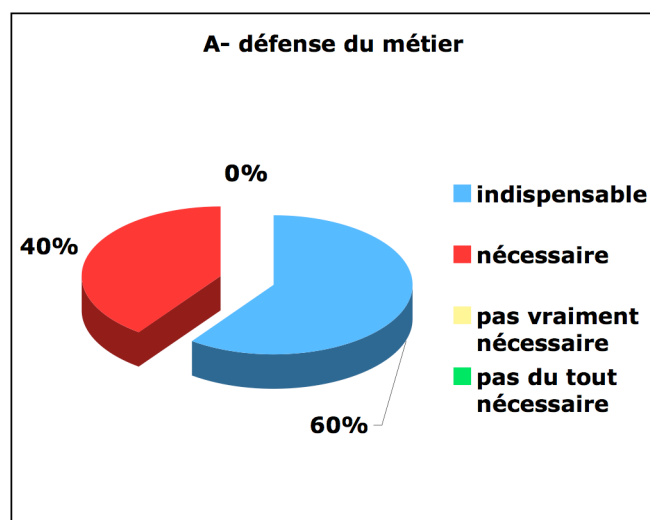
100% de réponses positives

Remarques détaillées

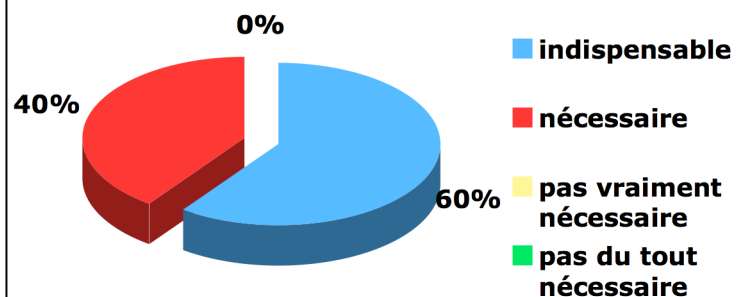
1. Oui, une association est utile, ILS est une spécialité encore souvent peu connue, une association donne corps et force à ces électrons qui s'agitent au 4 coins de la romandie
2. Elle permet de répondre aux doutes et à faire bouger notre métier. Elle sert aussi de cohésion et de lieu de partage. La sagesse des uns sert à aider les autres.
3. Pour créer un échange entre les interprètes
4. Pour un positionnement face à d'autres associations ou groupe uni et solidaire
5. pour faire valoir et défendre les intérêts de la profession et des professionnels auprès des employeurs et autres partenaires
pour négocier les conditions de travail
pour assurer le respect du code de déontologie
pour assurer le lien entre les professionnels n'ayant pas souvent l'occasion de se voir et d'échanger sur le métier
6. Pour fédérer les interprètes.
7. Sans la présence de l'Arils dans le passé (et encore maintenant), nous n'en serions pas là où nous en sommes aujourd'hui.
8. Rassemblement de nos forces, défense de notre métier, cohésion et échanges entre collègues
9. Il est INDISPENSABLE que les interprètes en langue des signes soient regroupés en association professionnelle. Nous faisons un métier difficile où les enjeux économiques et émotionnels sont importants. A cela s'ajoute la Fédération Suisse des Sourds, les tensions avec Procom, les clients mécontents, etc. Une cohésion est essentielle entre nous. La SOLIDARITE est aussi une valeur qui ne peut que difficilement être véhiculée autrement que par le biais d'une association. Nous sommes membres d'un syndicat, ce qui est nécessaire mais n'est pas suffisant.

Question 2 : Dans quels domaines pensez-vous la présence de l'ARILS nécessaire?

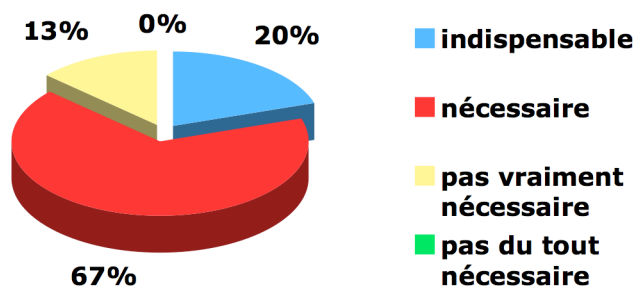
	indispensable	nécessaire	pas vraiment nécessaire	pas du tout nécessaire	Nombre de réponses
A- défense du métier	60.0% (9)	40.0% (6)	0.0% (0)	0.0% (0)	15
B- formation continue des ILS	26.7% (4)	66.7% (10)	6.7% (1)	0.0% (0)	15
C- soutien des membres	35.7% (5)	64.3% (9)	0.0% (0)	0.0% (0)	14
D- interlocuteur avec l'employeur	60.0% (9)	40.0% (6)	0.0% (0)	0.0% (0)	15
E- interlocuteur avec les partenaires de la surdité	20.0% (3)	66.7% (10)	13.3% (2)	0.0% (0)	15
F- garantie du respect du code de déontologie	53.3% (8)	40.0% (6)	6.7% (1)	0.0% (0)	15
G- autres exemples...	50.0% (1)	0.0% (0)	50.0% (1)	0.0% (0)	2



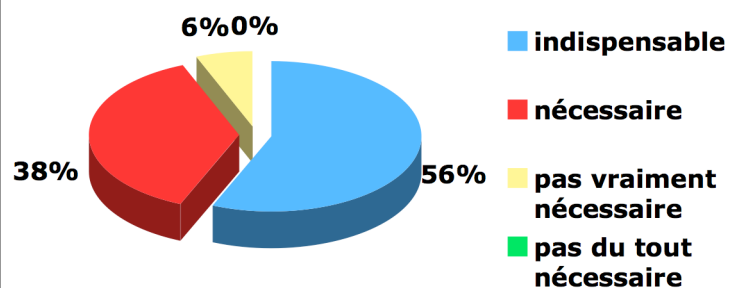
D- interlocuteur avec l'employeur



E- interlocuteur avec les partenaires de la surdité



F- garantie du respect du code de déontologie

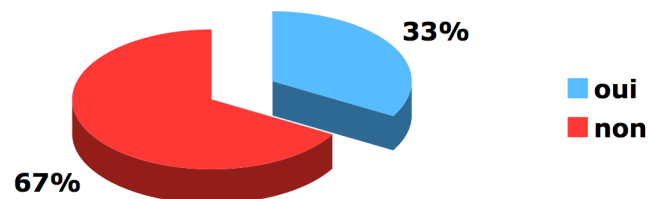


Détail des réponses pour les autres propositions :

- 1 Garantie non seulement de F mais aussi de qui peut être engagé comme interprète par Procom
- 2 Cohésion intra-professionnelle, solidarité,

Question 3 : Pouvez-vous imaginer pratiquer votre métier sans faire partie d'une association professionnelle ?

Pouvez-vous imaginer pratiquer votre métier sans faire partie d'une association professionnelle ?



oui	33.3%	5
non	66.7%	10

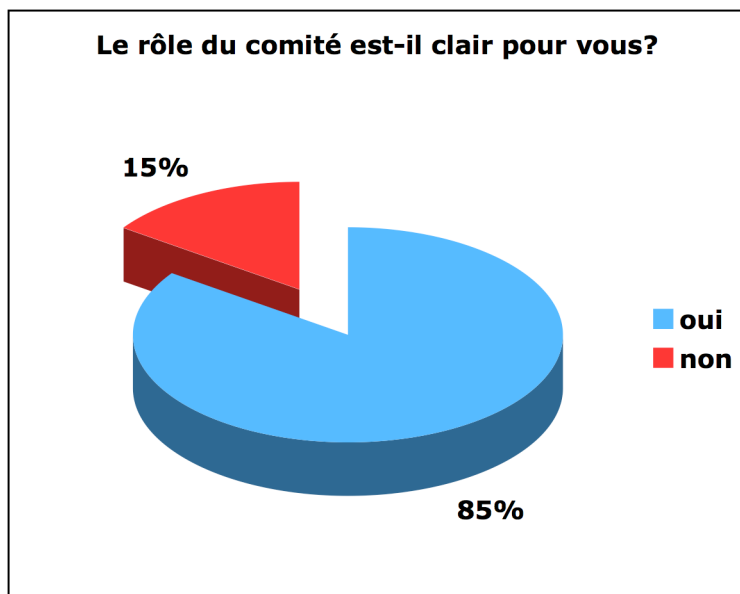
Si oui quelle(s) solution(s) alternative(s) y aurait-il selon vous à une association professionnelle?

1. En France c'était le cas et ça se passait bien, mais en Romandie le contexte est très différent et l'ARILS a un vrai poids
2. mais elle garantit ma tranquillité aussi
3. C'est possible, mais une association a toujours plus de force et d'impact face à autrui
Je ne vois pas quelle autre alternative
4. AUCUNE!!!!

Question 4 : Comment vous sentez-vous impliqué dans l'association ?

1. Partie prenante au débat d'idées, participation à la formation, mais plus active comme avant: chacun son tour
2. De temps en temps
3. Concernée comme membre actif il est vrai que je n'ai plus de fonction dans le comité depuis plusieurs années
4. Pour le moment j'avoue très peu mais je la sollicite si besoin et en parle autour de moi
5. Je ne me sens pas impliquée
6. Peu car je travaille très peu, sinon je serai plus impliquée comme au début , pour sa formation
7. Actuellement membre du comité
8. Impossible de ne pas m'impliquer
9. Aucunement
10. Je l'ai été, je ne le suis plus. Plus du tout.
11. Pas assez comme je le voudrais si j'avais plus de temps et d'énergie
12. Je me sens impliquée en tant que membre ARILS présent et réceptif. Je m'identifie à la profession d'interprète. J'éprouve le besoin de rencontrer mes collègues lors des assemblées générales et ordinaires et lors de la formation continue

Question 5 : Le rôle du comité est-il clair pour vous ?



Commentaires :

1. Gérer les affaires courantes et les problèmes ponctuels de l'ARILS, à condition que les autres membres soient concernés et soutiennent le comité.
2. Position de l'ARILS par rapport à PROCOM n'est pas clair pour moi. J'ai le sentiment parfois d'être "coincée" entre les deux à travers les différents qui existent. J'aimerais une clarification du rôle de l'ARILS : ce que peut faire une association professionnelle face aux décisions d'un employeur, jusqu'où peut-elle aller dans la défense du métier et de ses membres?
3. Personnellement, je n'en ai jamais eu la définition claire et précise.
4. Le comité est démocratiquement élu par les membres présents lors des assemblées générales où il y a des élections.

Question 6 : Quelles tâches essentielles souhaiteriez-vous voir réalisées par le comité ?

>A- dans l'immédiat

>B- dans les prochaines années

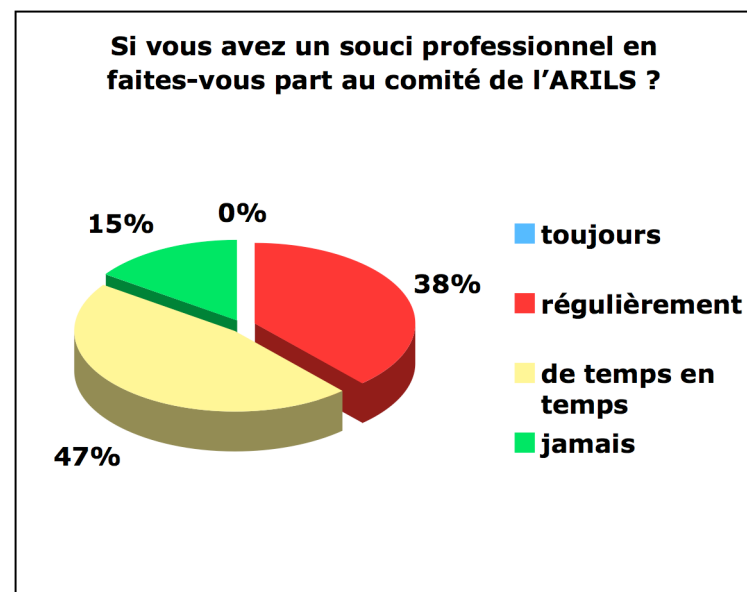
(merci de préciser dans votre réponse si cela concerne A/B)

1. Il faudrait plutôt nous proposer une liste de tout ce que fait le comité pour voir quelles sont les priorités, car je pense qu'il y trop
2. aucune idée
3. A : une information sur son rôle par rapport à Procom
4. A. défense face à Procom , demande aussi d'une meilleure organisation ou partenariat
5. Difficile à dire sans connaître la composition et les forces du comité, mais en gros, voir les réponses précédentes
6. A/B formation continue
A/B défense du métier
7. A/B organisation de FC
A/B défense des conditions de travail et d'une certaine "égalité de traitement" entre interprètes
8. Qu'il fédère ses membres (A et B)

9. Rien à redire. Qu'il continue à faire tout ce qu'il peut dans le difficile contexte actuel. Je lui fais confiance. Ce qu'il propose est ce qu'il peut faire et je trouve tout ça très bien.
10. B- lien avec notre employeur, maintien voire amélioration de nos conditions de travail, formation et échanges entre nous
11. A) formation continue sur la déontologie
A) relations FSS
A) collaboration Procom p.ex sur engagement nouveaux interprètes
- B) formation continue sur intégration scolaire: limites de l'intégration
B) participation à l'EFSLI et la WASLI, ie, savoir ce qu'il se passe dans le monde de l'interprétation en Europe, dans le monde.
B) mise en place de conférences/ jeux de rôles avec différentes institutions /partenaires à Surdité pour mieux faire comprendre EN PROFONDEUR le rôle de l'interprète: aussi bien la FSS, les écoles de Sourds, Pro Infirmis, CO (ou autre organes de formation/scolarisation) qui accueillent régulièrement des élèves Sourds
B) mise en place de formation continue en commun avec les Sourds, mais ne pas se focaliser sur le lexique, plutôt un travail de traduction pour toucher le cœur de la grammaire, syntaxe, iconicité

Question 7 : Si vous avez un souci professionnel en faites-vous part au comité de l'ARILS ?

Commentaires :



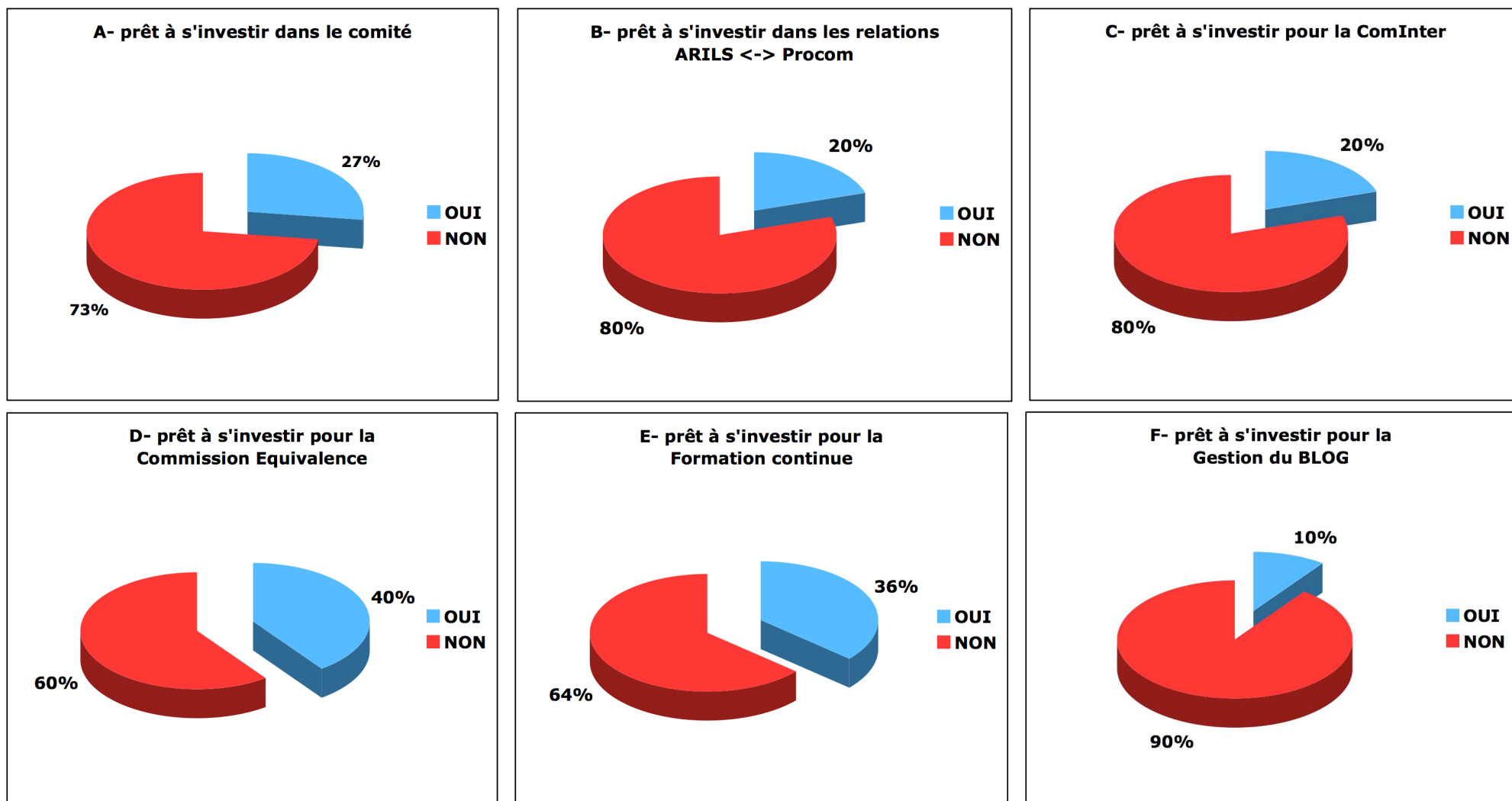
1. parce que c'est le comité qui peut centraliser les informations, proposer des actions, c'est lui qui peut représenter l'arils auprès des autres instances (employeur, FSS, etc.)
2. je n'ai pas toujours le réflexe d'en faire part, ayant l'habitude de fonctionner sans association professionnelle
3. cela dépend de l'importance que je donne au souci, mais pour tout ce qui touche au code, à la représentation du métier oui toujours
4. si vraiment c'est une situation délicate. Pour le reste je pose facilement des questions aux collègues que je croise.
5. Je n'ai jamais eu de souci professionnel
J'ai toujours fait un téléphone au bureau (Procom) pour les questions liées à l'organisation du travail (heures, présence d'un ou de deux interprètes...)
6. en fonction de l'intérêt pour les autres membres ou pour la défense de la profession
7. Je n'en ai absolument pas le réflexe.
8. J'ai récemment eu un problème avec le service. Je voulais en faire part à l'Arils et finalement, je n'en avais plus le courage. J'avais mis toute mon énergie dans la résolution de l'affaire. La situation étant réglée, je n'avais pas envie d'en

remettre une couche. D'autant qu'il s'agissait d'un problème dont tout le monde est déjà au courant et que je sais le comité attentif et entreprenant sur le sujet. Donc je n'ai rien dit. Je n'en voyais pas l'utilité.
Mais je pense que je le ferais si j'avais besoin d'être soutenu, conseillé ou aiguillé pour quelque chose.

9. à l'ARILS si le problème doit être relayé plus loin ou indirectement à l'un ou l'autre collègue
10. En général, je passe par un membre du comité et plutôt de vive-voix à qui je demande de relayer l'information. Ne suis pas adepte d'un mailing collectif pour exposer mon "souci".

Questions 8 : Seriez-vous prêt à vous impliquer pour l'ARILS dans l'un des domaines suivants ?

	OUI	NON	nb
A- Comité	27.3% (3)	72.7% (8)	11
B- Relations ARILS-Procom	20.0% (2)	80.0% (8)	10
C- ComInter	20.0% (2)	80.0% (8)	10
D- Commission équivalence	40.0% (4)	60.0% (6)	10
E- Formation continue	36.4% (4)	63.6% (7)	11
F- Gestion du BLOG	10.0% (1)	90.0% (9)	10
G- Comptabilité	0.0% (0)	100.0% (10)	10
H- Enquête santé	40.0% (4)	60.0% (6)	10
I- autre	16.7% (1)	83.3% (5)	6



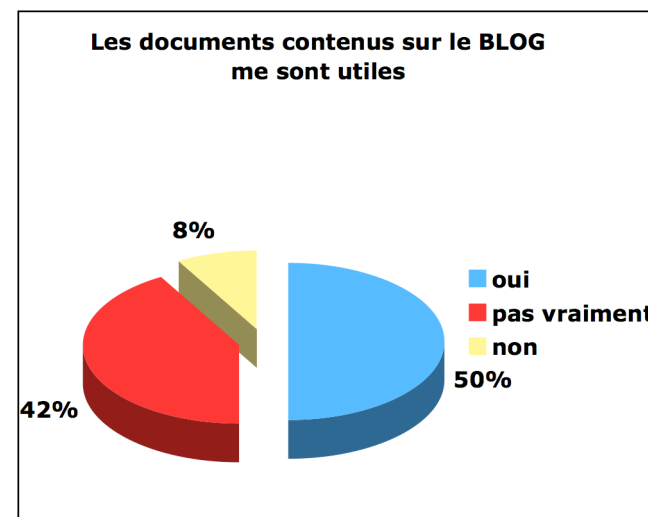
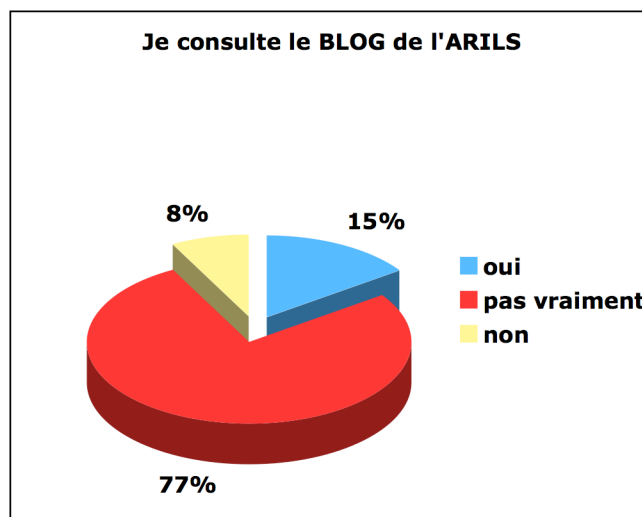
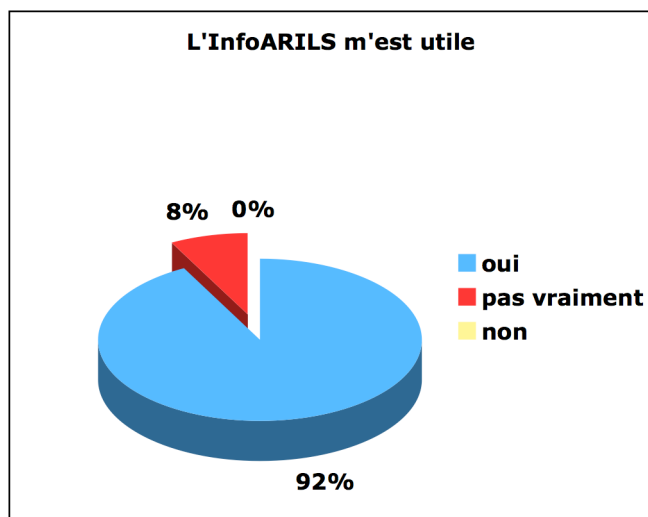
Aucune personne ne se sentait par ailleurs prête à s'investir pour la comptabilité de l'ARILS

Les commentaires :

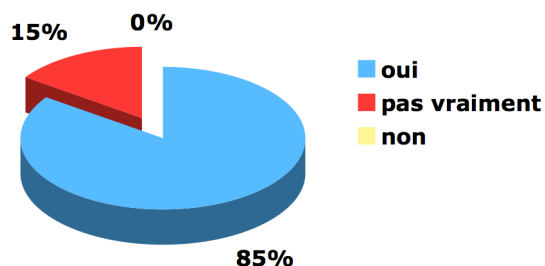
1. Mon point de vue est que j'ai fait beaucoup de choses avant et que je laisse la place aux plus jeunes maintenant
2. Ayant différents projets chronophages pour les 2-3 années à venir, je n'ai pas plus de temps à donner à l'association.
3. Je consomme honteusement... mais ne souhaite pas assumer une fonction, pour B je pense qu'il faut vraiment être au comité, F on oublie, j'en serais incapable , G après un cours ad hoc avec Anita,

	Je me trouve plein d'excuses désolée, je panse un tout petit peu ma culpabilité en me rappelant qu'au "bon vieux temps" (sans tous les tracas liés à Procom et sa politique), j'étais secrétaire au comité
4.	Pour le moment je ne me sens pas apte à tout cela car je ne connais pas assez les enjeux et l'historique Procom Arils...
5.	Je ne veux et surtout ne peux m'impliquer car je travaille à 85% comme enseignante , il reste peu de temps pour le reste. Il faut être à fond dans la pratique pour être crédible dans un comité ou autre.
6.	si pas comité, cominter envisageable
7.	A- suis dedans depuis longtemps.... n'y resterai pas.... il faut un tournus B- pas possible vu mon statut d'indépendante C- continue à penser qu'une vraie commission interprétation devrait comporter des représentants des clients, du service et de l'ARILS (y compris indépendantes!!)
8.	... mais pas tout en même temps!
9.	Je ne connais pas réellement cette association. J'en suis membre mais cela s'arrête à cet état de fait.
10.	J'ai tenté de m'impliquer. Je me suis ramassé en beauté. C'est bon, j'ai retenu la leçon, je ne m'y frotterai plus.
11.	Je n'ai pas une âme de comptable et ne suis pas une fana d'informatique...

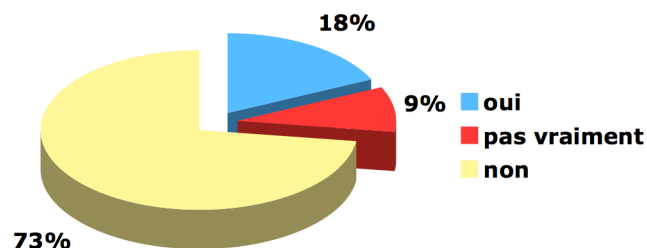
Question 9 : Le comité essaie de tenir régulièrement les membres au courant des dossiers en cours, ce tant par le biais de l'InfoARILS que par les documents à disposition sur le BLOG Nous aurions besoin de savoir si cette politique d'information vous convient, vous est utile, ... ou s'il serait bien d'envisager de faire différemment



Je me sens tenu au courant de ce qui se passe à l'ARILS par ces deux biais d'information



Je souhaiterais des informations d'un autre type



Commentaires :

1. je pense que le blog est un bon moyen, je n'ai simplement pas le réflexe d'aller le consulter. Je préfère imprimer Info arils et le lire dans le train ou à un autre moment (oui, je sais, ce n'est pas économe pour le papier, mais j'imprime recto-verso!)
2. Je trouve l'InfoArils utile.
J'ai utilisé le blog pour consulter le dossier interprète et les PV des AG précédentes.
3. je me sens au courant car je suis au comité.... quand je n'y étais pas.... impression de n'avoir pas assez d'infos
je souhaiterais plus de moments d'échange et de rencontre entre collègues.... car c'est par les contacts directs que les informations passent le mieux
4. Créer un site internet, avec un accès réservé aux membres.
5. Je ne lis pas toujours très assidûment ce qui est dans l'info Arils mais je sais que si je veux savoir quelque chose, l'info est là.
Le blog, je ne le consulte que pour les documents.
Et puis il y a les fameux mails en réponse à tout le monde qui ont fait leur réapparition dernièrement. Ca fait toujours quelques infos en plus...
6. J'apprécie énormément l'infoARILS: je le lis, l'imprime, souligne les informations qui me sont importantes dans le moment.
J'apprécie le fait qu'il soit concis et précis. Si cela devait être plus long et que je devais le recevoir plus souvent, je ne suis pas sûre que j'y accorderais autant d'attention.

Je vais sur le blog quand je cherche un document précis. Ce n'est pas moi qui vais augmenter le nombre de visites sur les statistiques, mais j'apprécie de mode de communication. Toutefois, s'il devait n'y avoir que lui, je serais frustrée.

Question 10 : Vous pouvez ajouter d'éventuelles remarques, commentaires ci-dessous...

1. Je remercie le comité pour tout le travail qu'il effectue et je sais que c'est beaucoup
2. Bonne suite, bon courage et un tout grand merci pour votre travail
3. Je remercie le comité pour ce moment de réflexion et suis totalement consciente de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons
4. Merci au comité pour son engagement
5. Longue vie à l'ARILS
6. J'aimerais qu'à la prochaine AG, le Comité nous fasse un historique et une présentation de l'association, son rôle, ses buts.
7. Je remercie BEAUCOUP le comité pour son engagement, pour son travail, pour sa transmission d'informationS.

Le comité actuel remercie les membres ARILS ayant pris le temps de répondre à ce bref questionnaire !